

Le centenaire de la Croix-Rouge

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Rapport d'activité / Comité International de la Croix-Rouge**

Band (Jahr): - **(1963)**

PDF erstellt am: **11.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

II. ACTIVITÉS DE CARACTÈRE GÉNÉRAL ET TÂCHES PERMANENTES

LE CENTENAIRE DE LA CROIX-ROUGE

Le 17 février 1863, se réunit à Genève, dans le bureau de Gustave Moynier, 3, rue de l'Athénée, la « commission des Cinq » désignée par la Société genevoise d'utilité publique afin de préparer un mémoire sur les idées émises par Henry Dunant dans son livre « Un Souvenir de Solférino ».

Le procès-verbal, rédigé par le secrétaire de la séance, Henry Dunant, mentionne, dès la seconde phrase : « le Général Dufour, président, propose, appuyé par M. Dunant, que la Commission se déclare elle-même constituée en Comité international permanent ».

Ainsi, dès l'origine de ses délibérations, le Comité des Cinq, appelé à devenir le Comité international de la Croix-Rouge, avait clairement conçu le caractère *international* et *permanent* de sa tâche.

Cette sûreté de vues fut pour beaucoup dans le succès de ce grand mouvement de la Croix-Rouge, qui, depuis lors, ne devait plus s'arrêter, entraînant tant de bienfaits dans les diverses directions de l'action humanitaire : allègement des souffrances, respect de la personne humaine, entraide internationale.

Six mois plus tard, le 25 août, le Comité international décidait de convoquer à Genève une Conférence d'experts internationaux. Cette Conférence siégea au palais de l'Athénée, alors tout neuf, du 26 au 29 octobre 1863. Elle créa l'emblème de la Croix-Rouge et préconisa l'institution dans tous les pays des « Sociétés de

secours » qui sont aujourd'hui les Sociétés nationales de la Croix-Rouge, du Croissant-Rouge et du Lion-et-Soleil-Rouge.

C'est donc à bon droit que l'année 1863, qui vit à la fois la naissance du Comité international, l'adoption de l'emblème et de l'institution des Sociétés nationales, est considérée comme point de départ du mouvement de la Croix-Rouge. En conséquence, l'année 1963 fut proclamée par la XIX^e Conférence internationale de la Croix-Rouge (La Nouvelle Delhi, 1957) année du Centenaire de la Croix-Rouge.

Au cours de l'année 1963, diverses cérémonies commémoratives ont fourni l'occasion au président et aux membres du CICR de rappeler les grandes étapes de l'institution et de remercier les gouvernements, les Sociétés nationales et les peuples de l'appui constant apporté par eux à cette œuvre qui ne fait que se développer.

Parlant, le 18 février, à la cérémonie commémorative de la première réunion du Comité des Cinq, origine des travaux du Comité international de la Croix-Rouge, l'actuel président de ce Comité a dit notamment, pour résumer le vrai caractère de l'œuvre : « Tant de principes affirmés, tant d'appels à la solidarité des peuples, tant de démarches diplomatiques auprès des gouvernements aboutissent finalement à quelque chose de très concret que l'on peut voir, toucher et entendre : l'homme, la femme, l'enfant qui souffrent et auxquels l'envoyé de Genève apporte la guérison et le réconfort. De telle sorte que ceux qui devraient venir témoigner aujourd'hui, bien mieux que moi-même, ou mes collègues, ce sont ces êtres innombrables qui ont vu la porte de leur prison s'entrouvrir, une main leur donner du pain ou du lait, un regard leur rendre l'espoir ».

Le 15 mars, au Cercle interrallié, à Paris, devant un nombreux auditoire, M. Léopold Boissier a fait une Conférence sur *la paix vivante*. Rappelant les grandes lignes de l'action diplomatique à la fin du XIX^e siècle et au commencement du XX^e, le président du CICR a montré le danger des compétitions internationales et de la détérioration du droit des gens. « Cependant, disait-il, si l'on veut qu'un jour un esprit nouveau apparaisse, que l'humanité reprenne quelque confiance en son destin, c'est bien à cet homme aujourd'hui si dépouillé qu'il faudra avoir recours pour lui demander

ce courage et cette foi que ne peuvent créer ni les antagonismes, nationaux ou sociaux, ni le jeu de la politique. Cet homme, pour le convaincre, pour le contraindre à se redresser, à agir, il faudra lui offrir, non pas des grands mots, mais des exemples concrets sur lesquels il pourra s'appuyer ». Parmi ces exemples, M. Boissier a souligné les résultats du mouvement de la Croix-Rouge et il a fait spécialement allusion au conflit de Cuba, à l'apaisement duquel, acceptant d'assumer une tâche toute nouvelle, le Comité international avait contribué.

Enfin, participant, le 8 mai, à l'inauguration du monument Henry Dunant, à Genève, le président du Comité international a montré comment l'idée initiale du grand Genevois avait germé et prospéré, soulignant, en particulier, ses derniers développements. « L'œuvre, a-t-il dit, n'a cessé de croître. Elle étend, depuis 1949, sa protection aux populations civiles dans les territoires occupés par l'ennemi, aux victimes des guerres civiles, et, de plus en plus, elle vient au secours des populations frappées par des catastrophes naturelles, inondations, tremblements de terre, incendies, famines. Les Sociétés nationales toujours plus actives, toujours plus populaires, luttent contre les maladies sociales et s'emploient à protéger l'enfance et à soutenir la vieillesse ».

Dès le mois de juillet, l'approche des manifestations prévues à Genève pour célébrer le Centenaire de la Croix-Rouge, valut au Comité international et à son président, M. Boissier, un grand nombre de visites et d'hommages.

Le CICR décerna sa médaille d'or à son président et, au cours de la séance solennelle où il recevait cette haute distinction, M. Léopold Boissier fut honoré aussi de la médaille des Samaritains. L'université de Genève conférait, d'autre part, le titre de docteur *honoris causa* à M. L. Boissier.

Pendant l'année du Centenaire, des visiteurs en nombre impressionnant sont venus au siège du Comité international. En août et en septembre, il en est venu, en moyenne, un peu plus de 500 par semaine. Parmi ces visiteurs figuraient les dirigeants de nouvelles Sociétés nationales de la Croix-Rouge d'Afrique et d'Asie qui participaient alors à un séminaire organisé par la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, le CICR et la Croix-Rouge suisse, à Founex.

Le CICR avait organisé un service spécial en sorte que des collaborateurs aptes à donner les explications requises en français, anglais, allemand ou espagnol, puissent guider chaque groupe de visiteurs annoncés d'avance. De juin à décembre, le CICR reçut plus de six mille visiteurs.

Dans la seconde moitié d'août, eurent lieu, au siège du Comité, plusieurs séances du Séminaire sur l'activité de la Croix-Rouge en cas de conflits armés. Un grand nombre d'auditeurs suivirent les séances grâce à la présence à Genève des délégations des Sociétés nationales de la Croix-Rouge, venues pour la célébration du Centenaire.

Toutes les Croix-Rouges nationales ont rendu visite au CICR durant l'été, certaines d'entre elles en groupes nombreux, comme, par exemple, la Croix-Rouge japonaise qui s'était fait représenter par une délégation de 120 membres, la Croix-Rouge mexicaine par 140 des dirigeants de ses sections et la Croix-Rouge sud-africaine par 117 membres.

Les manifestations à Genève et en Suisse

En Suisse, les manifestations du Centenaire se sont échelonnées du 15 août au 15 septembre. Leur organisation incombait à une « Commission du Centenaire de la Croix-Rouge en Suisse », constituée à cet effet par le CICR, la Ligue et la Croix-Rouge suisse. Placée sous la présidence de M. F. Siordet, vice-président du CICR, elle avait pour secrétaire général M. Ed. J. Logoz.

Ces manifestations comportaient principalement :

1) *Le fonctionnement d'un Centre international d'étude pour les responsables des services infirmiers.* Les séances ont eu lieu à Lausanne, du 19 au 23 août. Elles ont réuni des infirmières et aides-infirmières possédant une certaine expérience des activités de la Croix-Rouge et leur ont offert l'occasion de mesurer les tâches nouvelles incombant au personnel infirmier face à l'évolution économique et sociale dans le monde actuel ¹.

2) *Une rencontre internationale de secouristes de la Croix-Rouge,* organisée à la même époque à Macolin, près de Bienne. Cette

¹ Voir p. 43.

manifestation réunissait des secouristes qualifiés et connaissant bien les méthodes utilisées dans leur Société. Les travaux ont comporté une partie théorique (exposés techniques, exposés généraux, brefs rapports sur les activités nationales de secourisme) et une partie pratique (exercices et démonstrations présentés par les équipes).

3) *Une Conférence mondiale d'éducateurs*, tenue la même semaine à Lausanne, en vue d'obtenir une participation accrue du corps enseignant à l'effort entrepris pour répandre l'idée de la Croix-Rouge. Les directeurs des Croix-Rouges nationales de la Jeunesse y ont pris part, ainsi que des membres du corps enseignant des divers degrés (primaire, technique, secondaire et universitaire), des médecins et des représentants des ministères nationaux de l'éducation et de la santé. Cette conférence a étudié le programme de la Croix-Rouge de la Jeunesse, les moyens de l'inclure dans les programmes scolaires d'une manière plus générale et de développer une coopération aussi étroite que possible entre le corps enseignant et la Croix-Rouge en tenant spécialement compte des tendances du monde moderne.

4) *Un séminaire sur l'activité de la Croix-Rouge en cas de conflits armés, de troubles intérieurs ou de tension internationale*. Ce séminaire a eu lieu, comme nous l'avons dit, au siège du CICR ¹.

5) *Des feux de camp et des démonstrations*, organisés en collaboration avec les Service de santé de l'armée et la Croix-Rouge suisse, dans la région de Colombier (Neuchâtel) les 24 et 25 août.

6) *Plusieurs manifestations d'ordre général* à l'intention du grand public ont été organisées à Genève dans la semaine du 25 au 31 août : a) des *conférences-entretiens* ont eu lieu à l'aula de l'Université de Genève sur « l'évolution des tâches de la Croix-Rouge » et « la Croix-Rouge, facteur de rapprochement entre les peuples », b) l'après-midi : des *démonstrations publiques* de secourisme et de soins infirmiers ont eu lieu en collaboration avec la Croix-Rouge suisse.

¹ Voir p. 44.

7) *La Journée commémorative* a été célébrée le 1^{er} septembre. Une cérémonie solennelle eut lieu le matin, et, l'après-midi, un grand cortège groupant près de 3.000 participants parcourut les rues de Genève. Cette journée s'est terminée, le soir, par un ballet et un spectacle folklorique.

8) Du 27 août au 10 septembre, s'est déroulé le *Congrès du Centenaire de la Croix-Rouge internationale*, au cours duquel s'est tenu le Conseil des délégués dont nous résumons plus loin les travaux ¹.

9) Enfin, du 15 août au 18 septembre, l'*Exposition internationale de la Croix-Rouge* s'est ouverte au public. Visitée par plus de cent mille personnes, cette exposition a connu un grand succès. Prévues tout d'abord jusqu'au 15 septembre, elle a dû être prolongée pour permettre à toutes les délégations des Sociétés nationales venues à Genève pour le Centenaire, d'examiner en détail cette synthèse de l'effort et des résultats de la Croix-Rouge internationale au cours de son premier siècle d'existence. Cette exposition, en effet, a été conçue pour être une manifestation d'information et de propagande pour la Croix-Rouge dans son ensemble et elle s'adressait aussi bien au grand public qu'au visiteur déjà informé et au spécialiste.

L'Exposition internationale de la Croix-Rouge comportait deux sections principales :

1) *La section historique*, qui présentait d'une façon aussi attrayante et claire que possible, les grandes étapes du développement de la Croix-Rouge, depuis sa fondation jusqu'à nos jours ;

2) *La section « actualité »*, qui montrait combien la Croix-Rouge est une et diverse et illustre toutes les tâches devant lesquelles celle-ci peut se trouver, la manière dont elle y fait face, ses possibilités d'avenir et ses projets. Après un rappel des principes de la Croix-Rouge, elle rendait compte de son organisation, du fonctionnement de ses institutions et des Conférences internationales, puis montrait l'importance des Conventions de Genève et traçait les perspectives du droit humanitaire. La section traitait

¹ Voir p. 48.

également de l'assistance aux victimes militaires et civiles des conflits armés, des secours aux victimes de catastrophes naturelles, des activités en faveur de la Santé et de la Croix-Rouge de la jeunesse. L'information (presse écrite, parlée, télévisée, filmée) faisait aussi l'objet d'une présentation détaillée. Enfin, une large place était réservée à la philatélie, la numismatique et l'affiche ayant trait à la Croix-Rouge.

Ces trois derniers secteurs ont retracé, par les très nombreux timbres émis pendant un siècle dans 135 pays et territoires, par les médailles, insignes, décorations et enfin par l'image, l'histoire de la Croix-Rouge présentée pour la première fois sous cet aspect. A eux trois, ils ont constitué, par leur beauté et leur originalité, une véritable attraction.

Deux salles de cinéma avaient été aménagées. La plus grande était réservée à un programme-type d'information générale, alors que des films d'un intérêt plus particulier étaient présentés dans la petite salle.

Plusieurs Services de santé militaires avaient prêté leur concours à cette manifestation, ce qui faisait ressortir le parallélisme de leur activité et de celle de la Croix-Rouge et soulignait l'importance des Conventions.

Enfin, des fabricants et maisons de commerce ont eu l'occasion de présenter les articles et produits les plus modernes utilisés par la Croix-Rouge.

Attribution du Prix Nobel au CICR et à la Ligue

En décembre, enfin, le CICR reçut pour la troisième fois le Prix Nobel de la Paix. Cette très haute récompense internationale lui avait été décernée en 1917 et en 1944 à l'occasion de son action humanitaire durant les deux guerres mondiales. La commémoration du Centenaire de la Croix-Rouge lui valut à nouveau le Prix Nobel de la Paix, à partager cette fois avec la Ligue. A Oslo, le jour où le Prix Nobel lui fut remis, le président du CICR fit une conférence sur « Quelques aspects de la mission du CICR » soulignant combien, depuis un siècle, le champ d'action de la Croix-Rouge s'était élargi et comment ses interventions humanitaires s'étaient révélées être des actes de paix.

LE CONSEIL DES DÉLÉGUÉS

Le Congrès du Centenaire de la Croix-Rouge internationale comprenait deux sessions, d'abord celle du Conseil des Gouverneurs de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, puis celle du Conseil des Délégués de la Croix-Rouge internationale. Le CICR participa de manière particulièrement active aux travaux de ce Conseil des Délégués, en vue desquels il avait préparé de nombreux rapports.

Le Conseil des Délégués siégea dans une atmosphère de bonne volonté et d'optimisme créée et entretenue par tous les séminaires et conférences qui s'étaient tenus les semaines précédentes, par les impressions profondes dues à la cérémonie commémorative et au cortège du dimanche 1^{er} septembre.

Les séances ont eu lieu, du 28 août au 10 septembre, au Palais des Nations, dans la Salle des Assemblées, obligeamment mise à la disposition du Congrès de la Croix-Rouge par le Secrétariat général de l'Organisation des Nations Unies.

Plusieurs collaborateurs de la direction des Affaires générales du CICR ont assumé les fonctions de secrétaire ou de rapporteur des Commissions du Conseil des Délégués, où furent examinés et discutés les dix-sept rapports présentés par le CICR sur les questions à l'ordre du jour.

Les résolutions adoptées par le Conseil des Délégués témoignent de la vitalité de l'institution cent ans après sa fondation ¹.

Le Conseil des Délégués est formé des représentants de toutes les Sociétés nationales, du CICR et de la Ligue. Quand les délégués des gouvernements parties aux Conventions de Genève se joignent à ces représentants de la Croix-Rouge, l'assemblée forme la Conférence internationale de la Croix-Rouge. La prochaine session de cette Conférence doit avoir lieu à Vienne en 1965 et le Congrès du Centenaire aura contribué de façon positive à en préparer les travaux.

¹ Voir, notamment, ci-dessous, p. 52.